

ÉCONOMIE



De la potion magique pour insectes prédateurs C 3
Il faut bien se renseigner avant d'acheter un titre C 2

PAQUET
SENTRA 1.8
2004
179\$ Location à partir de par mois
3880, boul. de la Rive-Sud, Lévis (Visitez le Paquet Mitsubishi) 838-3838

Qui emportera Stadacona?

Kruger tenterait aujourd'hui d'écarter Brant et la famille Irving se retire

FRANÇOIS POULIOT
FPouliot@lesoleil.com

■ Qui emportera la Stadacona? La Cour des faillites du district sud de New York pourrait aujourd'hui être le théâtre d'une bagarre inattendue pour l'usine de papier de Québec. Contre toute attente, Kruger déposerait une offre pour tenter de damer le pion au millionnaire américain Peter Brant.

«Je suis sûr qu'ils vont surenchérir. C'est en tout cas ce à quoi je m'attends», a indiqué en fin de semaine au SOLEIL, M. Brant lui-même.

«Sur ce dossier, je ne vais faire aucun commentaire», a de son côté répété à trois reprises, Jean Majeau, porte-parole de la papetière québécoise Kruger.

Selon des sources, la famille Irving était jusqu'à ces derniers jours également en course, mais a finalement décidé de se retirer.

Au cours des dernières semaines, Enron s'est entendue avec Peter Brant pour la vente de la papetière au prix de 205 millions \$ US. Une audience judiciaire doit cependant avoir lieu aujourd'hui à New York et d'autres propositions d'acquisitions peuvent être soumises. Pour espérer emporter la mise, Kruger devra faire une offre d'au moins 7,65 millions \$ US supérieure à celle de M. Brant. Si d'autres intéressés entrent à l'encan, les mises devront chaque fois grimper de 2 millions \$. Un certain brouillard flotte sur le déroulement du processus. Une décision finale est cependant prévue pour mercredi.

Des discussions ont eu lieu entre Enron et Kruger jusqu'à tard la semaine dernière sur différents aménagements de transaction, sans qu'une entente ne soit cependant conclue. Kruger aurait cependant indiqué qu'elle allait surenchérir aujourd'hui.

L'offre actuelle de M. Brant (205 millions \$ US) est de loin inférieure aux 361 millions \$ US qu'avait payé Enron pour la Daishowa en mars 2001.

Les analystes expliquent que le secteur du papier journal traverse des jours plus difficiles. La plupart des entreprises du secteur affichent actuellement des pertes et des flux de trésorerie négatifs.

M. Brant ne peut dire pour l'instant s'il surenchérira à une offre de Kruger, dont le président, Joseph Kruger II, détient également une importante fortune. «Tout est possible. Ça dépendra de combien ils offriront», a-t-il affirmé.

Millionnaire, marié à Stephanie Seymour, un ancien supermodèle de Victoria's Secret, M. Brant n'en est pas à

Voir QUI? en C 2 >



Une vue aérienne de l'usine Papiers Stadacona

Difficile pour le secteur du papier journal

NOUVELLES TECHNOLOGIES



Charles Mony, président de Creaform

Creaform a connu une croissance rapide

MARIANNE WHITE
MWhite@lesoleil.com

Dessinateurs mécaniques et industriels utilisent depuis longtemps des logiciels de dessin en trois dimensions pour créer leurs produits. Une compagnie de la Rive-Sud de Québec leur permet maintenant de partir d'un objet physique pour le transformer rapidement en

modèle virtuel en 3D, un processus qui était manuel auparavant.

«Le défi c'est de réduire au minimum le temps entre l'idée du styliste et le prototype. C'est le plus important, car la compagnie n'a aucun revenu tant que le produit n'est pas commercialisé», explique le président et

Voir CROISSANCE en C 2 >

Air Canada retient Victor T.K. Li comme nouvel actionnaire

Le Canadien originaire de Hong-Kong investira 650 M \$

JEAN-LOUIS PANY
Agence France-Presse

■ MONTRÉAL — Après sept mois de restructuration depuis sa mise sous la protection de la loi des faillites, Air Canada a réussi à trouver de l'argent frais en invitant dans son capital un riche homme d'affaires canadien, originaire de Hong-Kong, mais la compagnie doit encore boucler un accord crucial avec ses syndicats sur ses caisses de retraite.

La compagnie a annoncé ce week-end qu'elle avait finalement choisi comme nouvel actionnaire principal le Canadien Victor T.K. Li, qui investira 650 millions de dollars (487 M \$US) dans l'entreprise.

Cet investissement permettra à l'homme d'affaires de prendre une participa-

tion de quelque 31% dans la nouvelle compagnie restructurée, précise Air Canada qui n'a finalement pas retenu l'autre prétendant, la firme d'investissement américaine Cerberus, ce qui évite toute difficulté avec les lois canadiennes limitant le contrôle étranger sur les transporteurs aériens.

M. Li, via sa société Trinity, finance cette acquisition sur sa fortune personnelle, avec une éventuelle participation d'autres holdings familiaux.

Il en a les moyens. Vice-président du conglomérat hongkongais Cheung Kong (Holdings) Limited, il détient avec sa famille une participation majoritaire dans cette société classée parmi les 100 premières au monde ainsi que dans Hutchison Whampoa Limited (ports, télécommunications, immobilier, supermarchés), Hongkong Electric Holdings Limited (électricité) et Husky Energy Inc (Canada/pétrole).

Parallèlement, Air Canada entend le-

Voir NOUVEL en C 2 >

HAUSSE DE TARIFS D'HYDRO

La FTQ dit oui, mais...

MONTRÉAL (PC) — La FTQ a affirmé, hier, être en faveur d'une augmentation des tarifs d'Hydro-Québec, en autant que ces montants soient investis dans le développement du réseau de la société d'État.

Les hausses de tarifs réclamées par Hydro-Québec feront l'objet d'audiences devant la Régie de l'énergie, à compter du 17 novembre prochain.

Selon le président de la FTQ, Henri Massé, il faut permettre à Hydro-Qué-

bec d'avoir les moyens de se développer et de maintenir son réseau de transport d'électricité.

«Nous voulons avoir un réseau en

Voir OUI en C 2 >

Avec ses 260 chevaux, tout le monde remarquera la G35.

Le tout superbement équipé à partir de 39 600\$*

Comment réécrit-on l'histoire de la berline sport? Avec un puissant moteur V6 à DACT parmi les meilleurs de sa catégorie. Que l'on parvienne à maîtriser en créant un châssis aérodynamique révolutionnaire à cabrage nul qui procure une adhérence maximale à la route. Ajoutez un habitacle inspiré des voitures de courses, un système de navigation 3D Birdview^{MC1} à la fine pointe et un intérieur spacieux en cuir, et alors la conduite de ce bolide devient une expérience absolument inégalée et inégalable. La nouvelle G35...
Recommencez à conduire. InfinitiCanada.com/G35

INFINITI QUÉBEC
5250, rue John-Molson
autoroute Henri IV, sortie 140
658-3535

* PDSF de la nouvelle G35 2004 (modèle de luxe). Montré ici, la G35 2003 Privilège à 42 000 \$. Taxes, immatriculation, assurance et frais de transport et de préparation en sus. Les concessionnaires peuvent établir leurs propres prix. *Disponible avec l'ensemble Navigation.

QUI?

Suite de la C 1

ses premiers pas dans le secteur du papier, ni au Québec. Il est partenaire de Brant-Allen Industries. Le holding américain de papier journal, emploie 500 salariés et a généré en 2001 des revenus de 225 millions \$ US, selon Hoover's Online. Au Québec, la société détient 100 % de l'une des machines à papier de F.F. Soucy à Rivière-du-Loup. L'autre machine de l'usine québécoise est détenue à 50,1 % par Brant-Allen, 39,9 % par Dow Jones et 10 % par SGF Rexfor.

Peter Brant est un collectionneur renommé d'art contemporain. Il est notamment éditeur des magazines *Interview Magazine* et *Art in America*. L'homme d'affaires détient un intérêt dans l'édifice Seagram à New York et a aussi produit deux films, dont *Pollock*.

C'est en son nom personnel que le millionnaire dit faire une offre sur Papier Stadacona. « Mon partenaire dans Brant-Allen veut se retirer », explique-t-il.

L'usine de Québec est classée parmi les bonnes de l'industrie. Elle s'est notamment taillée une réputation enviable dans sa capacité à produire à partir de papier recyclé. Plus de la moitié de ses volumes proviennent en fait de la récupération du vieux papier. « La main-d'œuvre pourrait être utilisée pour améliorer la production à Bear Island (Virginie) et chez F.F. Soucy. Bear Island a des activités de papiers recyclés. On pourrait aussi aller chercher des économies d'échelle à l'achat de la matière première », croit M. Brant.

Alors qu'une première bagarre s'annonce sur le prix, une autre question pourrait également être débattue devant la Cour des faillites de New York. Peter Brant estime qu'une éventuelle acquisition par Kruger soulèverait des questions pour les autorités anti-

trust canadiennes quant au contrôle de l'approvisionnement en bois au Québec.

Kruger est l'un des plus grands producteurs de bois d'œuvre de l'est du Canada. Les copeaux, sous-produits des scieries, constituent la principale source d'approvisionnement de la plupart de ses usines de pâtes et papiers.

« Il est vrai que la transaction pourrait dans certaines circonstances permettre aux scieries de Kruger d'avoir un avantage sur les scieries indépendantes. Cela pourrait à tout le moins faire un débouché important de moins pour les indépendants », a estimé une source requérant l'anonymat.

Kruger n'a pas voulu commenter la situation, la qualifiant d'hypothétique.

D'autres sources près du dossier indiquent que la famille Irving, propriétaire des raffineries du même nom et récemment dans l'actualité pour avoir hébergé des politiciens fédéraux, s'est récemment retirée de la course.

La famille, qui détient une usine de papier à St. John au Nouveau-Brunswick, est également propriétaire de vastes étendues de forêt. Elle doit actuellement vendre ses copeaux sur le marché libre, mais aurait plutôt aimé donner dans la valeur ajoutée, en approvisionnant la Stadacona. L'acquisition lui aurait aussi permis d'augmenter sa présence dans le papier journal. Certains des boisés des Irving sont à proximité égale de Québec et de St. John.

Le fait que Stadacona s'alimente actuellement à plus de 50 % en papier recyclé et les polémiques récentes auraient toutefois refroidi leur intérêt.

Kruger emploie près de 10 500 travailleurs, au Québec et à l'extérieur. Elle possède notamment deux usines de papier journal à Trois-Rivières (dont la Wayagamack), une à Bromptonville, une à Terre-Neuve et une autre au Michigan.

Papiers Stadacona emploie environ 1150 salariés dans la région de Québec.

CROISSANCE

Suite de la C 1

fondateur de Creaform, Charles Mony. Son entreprise est la seule au pays à offrir un tel système.

M. Mony travaille depuis 15 ans dans le développement de produits de transport, et c'est en prenant connaissance de certaines lacunes que l'idée lui est venue de créer une entreprise.

« J'ai travaillé beaucoup dans le domaine du prototypage rapide, c'est-à-dire qu'on donne forme le plus vite possible à un dessin 3D, mais on n'avait aucune manière de revenir en arrière, de transférer le prototype en image 3D », dit M. Mony, qui a basé le concept de la compagnie là-dessus.

C'est il y a un an exactement qu'il démarrant la compagnie, à laquelle se sont joints peu de temps après deux directeurs, un ancien de chez Bombardier ainsi qu'un spécialiste européen. Depuis, la compagnie a connu une croissance très rapide.

« On évolue dans un marché en difficulté économique — le transport et l'aéronautique — et malgré ça on a eu une croissance très intéressante et on est passé d'un seul employé, moi, à 18 personnes », indique le dirigeant qui compte sur la reprise économique pour propulser sa compagnie plus loin.

L'entreprise a également mis en place un réseau commercial important qui comporte des bureaux à Los Angeles et à Detroit, en plus d'avoir des partenaires au Mexique et en Ontario. « C'est très important pour nous de couvrir un grand territoire, car ce ne sont pas des produits que l'on vend par centaines à tous les jours », explique Charles Mony.

Le système mis au point par Creaform est composé d'un bras numérique auquel est rattaché un capteur laser qui balaye l'objet à transformer en image 3D. Le procédé est assez rapide, soit environ sept minutes pour une aile de voiture et six heures pour la carrosserie complète d'une automobile.

C'est un pas de géant, car avant il

pouvait prendre jusqu'à six semaines à une équipe pour reproduire un véhicule récréatif en dessin 3D. Ce délai a été réduit à une semaine grâce au système de Creaform.

« Cela permet aux entreprises d'aller plus rapidement et de développer plus de produits avec la même équipe », explique le président.

La tête laser a été développée de concert avec une compagnie européenne, Kréon Technologies, et les deux entreprises ont partagé les frais de développement, en plus de se partager les marchés, l'une en Europe et en Asie, l'autre pour les deux Amériques.

« On voulait aller plus rapidement et récolter des revenus dès le début », explique M. Mony, selon qui l'entreprise est déjà rentable.

Les concurrents de Creaform sont principalement aux États-Unis. « Notre avantage c'est que nous offrons un produit clé en main comprenant tout le système de numérisation ainsi que les logiciels et la formation. C'est ce qui nous permet de marquer des points aux États-Unis », indique M. Mony.

De plus, comme il s'agit d'un produit coûteux — entre 120 000 et 160 000 \$ — la compagnie offre un service de location qui permet aux plus petites entreprises qui ne peuvent acheter l'appareil de l'utiliser sur une base ponctuelle.

La petite entreprise, qui avait jusqu'à récemment ses bureaux au CNE de Lévis, a dû déménager car sa croissance a été trop rapide et l'agrandissement des locaux tardait. Elle est actuellement dans le parc industriel de Saint-Romuald, mais compte emménager dans l'extension du CNE à Saint-Jean-Christophe dès que les travaux seront terminés l'an prochain.

Pour son démarrage, Creaform a pu compter sur le financement du Conseil canadien de la recherche, d'Investissement Québec et de Développement économique Canada. Une seconde phase de financement devrait être initiée en 2004, mais M. Mony ne sait pas encore quelle forme cela va prendre. « Nous étudions plusieurs scénarios », a-t-il indiqué.

NOUVEL

Suite de la C 1

ver 450 millions \$ supplémentaires (337 M \$US) en offrant des bons de souscription d'actions à ses créanciers. Et s'il lui reste des titres sur les bras, la Deutsche Bank s'est engagée à les acquérir, avec un petit rabais qui ne devra pas excéder 15 %.

Au total, la compagnie entend donc lever 1,1 milliard \$ (825 M \$US) pour prendre un nouveau départ et sortir de la protection de la loi des faillites sous laquelle la justice l'a placée le 1^{er} avril dernier.

RESTRUCTURATION

Depuis, le pdg Robert Milton a restructuré au maximum : réduction des salaires et suppressions d'emplois économisant plus de 800 M \$US en main-d'œuvre, ventes d'éléments d'actif, fermetures de lignes, renégociations de contrats de location d'appareils... toute la panoplie a été utilisée pour redresser la compagnie.

Mais Air Canada a joué de malchance : d'abord frappée comme ses concurrents par les attentats du 11 septembre, la crise mondiale puis la guerre en Irak, elle a dû en

plus faire face au printemps à l'épidémie de pneumonie atypique qui a sinistré Toronto.

Résultat, le transporteur s'est enfoncé dans le rouge au deuxième trimestre avec une perte nette de quelque 400 millions \$US, et il ne prévoit « aucune reprise notable avant le troisième trimestre de 2004 ».

Frank J. Sixt, porte-parole de M. Li, a immédiatement souligné la « totale confiance » que l'homme d'affaires portait à l'équipe dirigeante en place, insistant sur le potentiel de « croissance et de rentabilité » de la 11^e compagnie mondiale.

Pour terminer la restructuration, M. Li va pouvoir nommer cinq des 11 membres du conseil d'administration et la Deutsche Bank deux.

Reste encore un obstacle : l'accord est soumis à plusieurs conditions, dont « un règlement satisfaisant du refinancement du déficit du fonds de retraite ».

La compagnie mène en effet des discussions difficiles avec ses syndicats pour s'entendre sur les moyens de combler un trou estimé à environ 1,5 milliard \$ (1,1 \$US). Elle a proposé d'étaler le remboursement de sa part non pas sur cinq ans comme le prévoit la loi canadienne, mais sur 10 ans pour ménager ses finances malades. Les syndicats n'ont pas encore donné de réponse.

OUI

Suite de la C 1

santé qui se développe, mais il faut qu'Hydro-Québec ait le moyen de le faire.»

« D'autres sociétés ont périclité, au Canada et à l'extérieur, à cause d'un manque de financement convenable », a-t-il précisé, en rappelant que le Québec a pu éviter les problèmes survenus en Ontario et dans le Nord-Est américain, l'été dernier, justement grâce à un réservoir en bon état.

AVERTISSEMENT

Le président de la FTQ prévient toutefois que ces hausses doivent servir à Hydro-Québec et non à financer les baisses d'impôts promises par le gouvernement libéral de Jean Charest lors de la dernière campagne électorale.

« Nous ne demandons pas une hausse des tarifs pour augmenter les goussets gouvernementaux. La ponction du gouvernement dans les profits de la société d'État est déjà trop importante. »

M. Massé affirme que toute cette question entourant une hausse des tarifs d'Hydro-Québec est davantage un débat de société qu'un débat à saveur syndicale.

« Nos conventions collectives sont signées pour une période de cinq ans. Le débat doit aller plus loin que cela et empêcher qu'il devienne trop politique. Il faut s'assurer qu'Hydro-Québec puisse se développer convenablement tout en offrant ses services aux meilleurs coûts possible. »

Le principal affilié de la FTQ, le Syndicat canadien de la fonction publique, représente les 20 500 employés syndiqués d'Hydro-Québec.

Ainsi, le président de la FTQ se fiera à la décision de la Régie de l'énergie.

« Nous faisons confiance à la Régie pour déterminer un taux acceptable. Les tarifs sont gelés depuis cinq ans, maintenant. Hydro-Québec doit posséder les ressources pour se maintenir et s'améliorer », a-t-il précisé en expliquant que ce gel représentait une baisse de 13,1 %, compte tenu de l'inflation, pour les consommateurs.

Hydro-Québec demande des hausses de 6 %.

Bien se renseigner avant d'acheter un titre

MALCOLM MORRISON
Presse canadienne

■ TORONTO — Les compagnies ont recommencé à faire des profits. Les indices boursiers reprennent de la vigueur, incitant beaucoup d'investisseurs à enrichir leur portefeuille. Mais attention, disent les experts. Il n'est jamais sage d'acheter le titre d'une société en se fiant uniquement à ses profits déclarés. Pour faire un bon achat, il importe toujours de lire toutes les lignes des états financiers.

Au moment de prendre une décision d'investissement, il ne faut négliger aucun des aspects de la santé financière d'une entreprise. Malheureusement, les pratiques comptables de plus en plus complexes rebutent beaucoup d'acheteurs inexpérimentés.

« Depuis la fin des années 1990, la comptabilité s'est transformée en un borborygme qui donne des maux de tête aux professionnels et aux autorités, souligne Brendan Caldwell, président de la firme Caldwell Securities. Le bénéfice net est utile, mais je ne connais aucune compagnie dont les chiffres sont clairs et nets. »

C'est que les profits peuvent tenir compte de toute une gamme de gains et de dépenses exceptionnelles qui créent une distorsion et compliquent l'évaluation de la rentabilité d'une société. Parmi les éléments non récurrents, on retrouve notamment les ventes d'éléments d'actif ou les frais de restructuration ou de licenciement.

De plus en plus d'analystes préfèrent donc se fier au chiffre d'affaires. « Il faut s'attarder aux revenus. Il faut que les revenus augmentent, qu'ils pro-

viennent de sources diverses et qu'ils soient stables », insiste Andrew Martyn, de la firme Davis-Rea.

C'est aussi l'avis de M. Caldwell. « Le chiffre d'affaires est le plus important, dit-il. L'histoire récente nous a toutefois appris qu'il peut lui aussi être manipulé, gonflé par des ventes qui n'en sont pas vraiment. »

Par exemple, beaucoup de sociétés inscrivent des revenus à leurs livres dès que la marchandise a quitté leurs locaux. « Elles soutiennent que c'est le moment où elles transfèrent le risque à leur client, explique l'analyste. Mais comme l'illustre la triste histoire de Biovail, c'est peut-être un peu exagéré. »

Il y a quelques semaines, un camion transportant des antidépresseurs valant 20 millions \$ US a été impliqué dans un grave accident de la route, non loin de Chicago. La marchandise a été perdue, les revenus de Biovail ont dû être corrigés, tout comme ses cibles de profits, ce qui a eu pour conséquence de faire chuter l'action.

Après s'être penchés sur les revenus, les investisseurs potentiels devraient toujours étudier attentivement le bilan. Des changements dans l'actif et le passif d'une entreprise fournissent parfois des indications sur sa performance réelle et sur ses perspectives de croissance. Il faut porter particulièrement attention à l'achat d'actions, qui représente la valeur nette de l'entreprise.

Et il ne faut jamais négliger les notes complémentaires, martèle M. Caldwell. « Elles peuvent être très importantes parce qu'elles contiennent des détails sur les options d'achat d'actions et sur d'autres moyens de rémunérer les dirigeants », dit-il. De plus, certaines compagnies ont des actifs cachés dont la valeur réelle n'est pas nécessairement inscrite aux livres comptables.

Procéder à l'analyse d'une entreprise est bien compliqué. Mais c'est la seule façon d'acheter intelligemment. Quand on ne fait pas ses devoirs, l'investissement s'apparente à une loterie.

« Il faut regarder les états financiers et prendre une décision basée sur ce qu'on voit. Les chiffres à privilégier ne sont jamais les mêmes. Mais on n'a jamais les mêmes raisons d'acheter le titre d'une compagnie », conclut M. Caldwell.

S'INFORMER

Pour sa part, M. Martyn conseille de s'informer sur les produits que vend l'entreprise qu'on convoite ainsi que sur sa place dans l'industrie et dans l'économie. « Essayez de comprendre un peu le contexte. En se fiant à nos collègues et amis, on prend des risques. On peut se retrouver avec des actions d'une entreprise très stable comme Loblaw's ou alors avec des titres d'une société sans revenus au bord de la faillite aux États-Unis », fait-il remarquer.

Ce **KIA** de mieux pour vous!

KIA Seigneuriale

Sortie 320, autoroute de la Capitale, Beauport

Aucun paiement pendant 3 mois sur financement

à partir de **249\$**/mois

Location 60 mois

* Comptant de 4850\$ ou échange équivalent Aussi, possibilité sans comptant

LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE GARANTIE DE BASE DE 5 ANS/100 000 KM GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS 5 ANS/100 000 KM

304, Seigneuriale, Beauport. 660-3856

www.kia-seigneuriale.com

Ligne directe-service: 660-5362

Garantie Avantage Plus 5-5-5

PROGRAMME PRÊT-A-PARTIR KIA POUR DIPLOMÉS

Wal-Mart poursuivi pour discrimination

FREEHOLD, New Jersey (AP) — Neuf immigrants illégaux qui ont travaillé comme concierges pour Wal-Mart avant d'être arrêtés lors d'une rafle des autorités fédérales le mois dernier, poursuivent l'entreprise pour discrimination.

Ces travailleurs ont déclaré qu'ils ont été payés à bas salaire et qu'ils avaient moins accès aux avantages sociaux car ils étaient Mexicains.

Ils accusent Wal-Mart et ses firmes sous-traitantes de ne pas leur avoir payé le temps supplémentaire ou d'avoir retenu des montants en trop sur leurs chèques de paie.

Leur poursuite, déposée mercredi en Cour supérieure à Freehold, au New Jersey, vise à obtenir des compensations de l'ordre de 200 000 \$.

Toujours selon cette poursuite, Wal-Mart savait que ses sous-traitants payaient des immigrants illégaux pour faire le ménage dans leurs magasins.

« Wal-Mart devait être au courant de ces viola-

tions. Wal-Mart devait malgré tout se conformer aux lois du travail », a indiqué l'avocat des plaignants, Gilberto Garcia.

La vice-présidente des communications pour Wal-Mart, Mona Williams, a réitéré que la compagnie n'était pas au courant de ces violations du Code du travail ni que les sous-traitants employaient des immigrants illégaux.

« À l'évidence, certains avocats affamés se ruent sur ces immigrants comme s'ils étaient les victimes d'un accident de la route », a-t-elle fait remarquer.

Les plaignants, qui font maintenant face à l'expulsion, font partie des 250 personnes arrêtées, le 23 octobre dernier, lors d'une rafle des autorités fédérales dans 60 commerces de Wal-Mart situés dans 21 États.

Les plaignants ont également indiqué qu'ils travaillaient en moyenne 56 heures par semaine et qu'ils n'étaient pas payés à temps et demi pour les heures supplémentaires.

Potion magique pour insectes prédateurs

L'arôme de la kairomone rend l'Aleochara bilineata insatiable et il bouffe tout ce qui s'attaque aux choux et aux oignons

RÉJEAN LACOMBE
RLacombe@lesoleil.com

■ Dans quelques années, les pesticides chimiques pourraient se retrouver au rang des antiquités. Pour lutter efficacement contre les insectes nuisibles on fait de plus en plus appel à des insectes prédateurs.

Mais qu'arrive-t-il si d'aventure la petite bibite guerrière en a assez de bouffer son prochain ? Panoramix, le célèbre druide de l'indestructible bande de Gaulois, a fourni une réponse à l'énigme. On l'aura facilement deviné, c'est la fameuse potion magique.

Or, un chercheur d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) à Saint-Hyacinthe, M. Guy Boivin, s'est transformé en Panoramix pour donner du courage et de l'appétit à ces petits insectes prédateurs.

Toute l'histoire se passe dans les champs d'oignons et de choux. Celles qu'il fait des ravages et qu'il faut abattre ce sont les mouches de l'oignon et les mouches du chou.

L'ASTÉRIX DES PRÉDATEURS

Un solide guerrier, le coléoptère Aleochara bilineata devient l'Astérix des champs d'oignons et de choux où les larves de cet insecte ravageur man-

gent les plantes et dans le cas de l'oignon, le bulbe. Bilan de l'opération, les deux légumes sont souvent impropres à la consommation humaine.

N'écoutez que son courage, Aleochara bilineata, devenu adulte, dévore farouchement les œufs et les larves de ces deux mouches tandis que les larves du coléoptère prédateur s'attaquent aux nymphes des mouches.

Toutefois, le chercheur a découvert que notre fameux guerrier salvateur a ses faiblesses. Il ne s'attaque pas à suffisamment de victimes et ne peut pas constituer une solution de rechange intéressante aux méthodes classiques de lutte antiparasitaire.

LA POTION MAGIQUE

C'est là que le chercheur a décidé de concocter sa potion magique pour donner les forces nécessaires à Aleochara bilineata. Notre Astérix des champs de choux et d'oignons est donc exposé à un arôme très spécial.

Pif! Paf! Bing! Bang! Aleochara bilineata devient fou et sanguinaire. Il est atteint d'une soif insatiable de sang de mouches à l'oignon et à chou.

En fait, le chercheur explique que cette potion magique appelée une kairomone, trompe les femelles coléoptères en leur faisant croire qu'il y a beaucoup de mouches de l'oignon ou de chou autour d'elles. Pour régler le problème tout ce qui a l'odeur d'œufs ou de larves de ravageurs fait partie intégrante de son menu.

M. Boivin croit que la substance pourrait être répandue dans les champs d'oignons afin d'augmenter les populations de staphylins. Le chou, estime-t-il, pourrait être protégé de la même façon de la mouche du chou.

À AAC, les scientifiques ne désarment pas et continuent de recruter des insectes guerriers qui font ainsi la vie dure aux insectes ravageurs. On a découvert que les guêpes parasites raffolent de la punaise terne. Les mauvaises herbes sont aussi des ennemis à abattre. Le charançon de la cynoglosse se charge de détruire l'infortunée laine de Dalmatie.

Au rythme où vont les choses, tous ces insectes prédateurs entonneront en chœur : « Ce n'est qu'un début continuons le combat ! »



Ce sont les prédateurs de mouches à choux et à oignons qui font en sorte qu'on peut cultiver de beaux gros légumes.

Québec réactive la question de l'énergie avec T.-N.

STÉPHANE PAQUET
La Presse

Après des mois d'attente, Québec pourra enfin tâter le poulx du nouveau gouvernement terre-neuvien sur la question de l'énergie aujourd'hui. Mais au moment où Jean Charest rencontre le nouveau premier ministre de Terre-Neuve, Québec est forcé de constater que ce sont les voisins de l'est qui tiennent le gros bout du bâton.

Alors qu'il se plaint de manquer d'hydroélectricité, Québec voudrait bien relancer le développement de la Basse-Churchills au Labrador. « Ils vont regarder le dossier dans un cadre général », avance l'attaché de presse du PM.

L'exploration gazière, dans le golfe du Saint-Laurent, sera aussi au cœur du tête-à-tête de cet après-midi entre M. Charest et Danny Williams. Mais là non plus, Québec ne poussera pas trop fort. « Si les Terre-Neuviens sentent qu'ils sont très à l'aise d'en discuter, qu'ils veulent en discuter, on va en discuter », confiait vendredi à La Presse Affaires le ministre des Ressources naturelles du Québec, Sam Hamad.

De passage à Boston la semaine dernière, M. Hamad a expliqué aux Américains le potentiel hydroélectrique du Québec. Mais, fait plus rare pour un ministre québécois, il a aussi insisté sur celui des hydrocarbures du golfe.

Parlant de la structure géologique Old Harry, qui se trouve en plein sur la limite territoriale entre Québec et Terre-Neuve (près des Îles-de-la-Madeleine), le ministre a souligné qu'elle « pourrait abriter des réserves récupérables de l'ordre de 1,5 à 2 milliards de barils de pétrole ou entre 4 et 5 billions de pieds cubes de gaz naturel. Je suis confiant, a poursuivi le ministre, qu'advenant une découverte majeure, nous pourrions extraire cette ressource. »

En entrevue après son discours, le ministre a dû reconnaître qu'il ne disposait pas de calendrier précis pour explorer la région maritime. « Malheureusement, j'aimerais ça en avoir un, mais je n'en ai pas, parce que je ne suis pas tout seul là-dedans. Ça dépend des autres partenaires. »

Maintenant qu'il s'est trouvé un nouvel interlocuteur à Terre-Neuve, Québec devra aussi en trouver un à Ottawa. « Les négociations avec Ottawa, évidemment, c'est ralenti un peu », concède M. Hamad, qui attribue ce « ralentissement » au changement de la garde au 24, promenade Sussex. « On ne sait pas si M. Dhaliwal (aux Ressources naturelles) va revenir et qui sera responsable du dossier. »

« Quand on est arrivé au pouvoir, poursuit le ministre Hamad, c'était vraiment mort. Il y avait une volonté, mais l'approche, c'était une approche agressive dans le genre : donnez-moi ça, donnez-moi ça. Là, il faut vraiment s'asseoir avec les gens et leur faire comprendre les intérêts de tout le monde. »

L'intérêt de Terre-Neuve, c'est précisément ce que Danny Williams va défendre, lui qui n'a pas de cadeau à faire à Hydro-Québec, également impliqué dans l'exploration gazière. Sous les anciens gouvernements québécois et terre-neuviens, Québec et St-John's avaient négocié une entente préliminaire. Mais elle a été fort mal reçue à Terre-Neuve, y compris par Danny Williams, qui était alors chef de l'opposition. Il pourrait donc difficilement accepter cette entente qu'il décriait il y a peu de temps.

Le projet de Gull Island, situé sur la Basse-Churchills, est évalué à quelque 4 milliards de dollars. Il produirait 2200 mégawatts et nécessiterait la construction d'un barrage et de lignes de transmission.

En novembre dernier, la démission de deux membres du conseil d'administration de Newfoundland Power opposés à l'entente avait quelque peu refroidi les discussions avec le gouvernement Landry.

Pour ce qui est de l'exploration gazière, Hydro-Québec compte y investir 330 millions \$ sur neuf ans dans l'exploration gazière, dont 300 millions \$ dans le golfe Saint-Laurent et 30 millions sur la terre ferme. Comme Hydro-Québec veut agir en partenariat avec des entreprises privées à hauteur de 20 % dans l'exploration en mer, c'est un total de 1,56 milliard qui seraient investis ces prochaines années. « Il faut explorer rapidement, dit le ministre Hamad. C'est de l'argent qui dort... Dans le respect de l'environnement », s'empresse-t-il d'ajouter.

Un projet évalué à plus de 4 MM \$

Air India compte acquérir 28 nouveaux avions

■ La compagnie aérienne indienne Air India va acquérir 28 nouveaux avions, 10 Airbus et 18 Boeing, sur les cinq prochaines années, pour un montant évalué à 2,1 milliards \$. La compagnie va acheter 10 appareils long courrier, des A340 au consortium européen Airbus, et 18 moyen courrier, des Boeing 737-800 à son rival américain, rapporte hier l'agence de presse indienne PTI. Ces prochaines acquisitions ont été approuvées samedi lors d'une réunion du conseil d'administration de la compagnie, selon un porte-parole d'Air India, Jitendra Bhargava, cité par le journal *The Asian Age*. (AP)

AVIS PUBLIC

Arrondissement Charlesbourg AVIS DE PROMULGATION

- Que, lors d'une séance du Conseil d'arrondissement Charlesbourg tenue le 28 octobre 2003, le Conseil d'arrondissement a adopté les règlements suivants :
 - R.A.4 V.Q.9 Règlement modifiant le Règlement 2001-3375 Entretien d'hiver des rues, trottoirs et chemins de piétons de l'ancienne Ville de Charlesbourg ;
 - R.A.4 V.Q.15 Règlement de l'arrondissement Charlesbourg sur la modification de trottoir et de bordure de rue.
- Que les intéressés peuvent prendre connaissance de ces règlements au Bureau d'arrondissement Charlesbourg, situé au 160, 76e Rue Est, Charlesbourg, Québec, durant les heures de bureau, soit de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Que les règlements susdits entrent en vigueur suivant la loi.

Donné à Québec, ce 5 novembre 2003. L'assistant-greffier de la Ville Me Pierre Angers, avocat

Arrondissement Charlesbourg DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

- Que le Conseil d'arrondissement Charlesbourg statuera lors d'une séance qui se tiendra le 25 novembre 2003 à 19h, dans la salle du conseil du Bureau d'arrondissement Charlesbourg, situé au 160, 76e Rue Est, Charlesbourg, sur les demandes de dérogations mineures suivantes :
 - Propriété sise au 36, rue du Monarque, du territoire de la Ville qui correspond au territoire de la Ville de Charlesbourg, tel qu'il existait au 31 décembre 2001 :
 - Rendre réputés conformes :
 - la marge latérale du bâtiment principal qui est de 1,55 mètre au lieu de 0 mètre ;
 - l'empiètement de l'aire de stationnement en façade du bâtiment principal qui est de 2,0 mètres au lieu de 1,0 mètre ;
 - le tout tel qu'exigé par le Règlement de zonage 96-2921 de l'ancienne Ville de Charlesbourg ;
 - Propriété sise au 680, rue Georges-Muir, du territoire de la Ville qui correspond au territoire de la Ville de Charlesbourg, tel qu'il existait au 31 décembre 2001 :
 - Rendre réputée conforme la marge de recul du bâtiment principal qui est de 4,81 mètres au lieu de 6,0 mètres, tel qu'exigé par le Règlement de zonage 96-2921 de l'ancienne Ville de Charlesbourg ;
 - Propriété sise au 2295, rue de Belleville, du territoire de la Ville qui correspond au territoire de la Ville de Charlesbourg, tel qu'il existait au 31 décembre 2001 :
 - Rendre réputée conforme la marge latérale du bâtiment principal qui est de 0,75 mètre au lieu de 8,0 mètres, tel qu'exigé par le Règlement de zonage 96-2921 de l'ancienne Ville de Charlesbourg.
 - Que les intéressés pourront se faire entendre par le Conseil d'arrondissement relativement à ces demandes au cours de cette séance.

Donné à Québec, ce 5 novembre 2003. L'assistant-greffier de la Ville Me Pierre Angers, avocat

AVIS DE PROMULGATION

- Le 6 octobre 2003, le Conseil de la Ville de Québec a adopté :
- le Règlement sur le versement d'une subvention au Collège Stanislas inc. et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 453, décrétant un emprunt de 920 000 \$;
 - le Règlement sur le versement d'un montant pour l'année 2004 au Fonds de développement du logement social de Québec et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 497, décrétant un emprunt de 3 500 000 \$.

Ces règlements ont été approuvés par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir le 5 novembre 2003.

Lesdits règlements entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Une copie de ces règlements est disponible, pour consultation, au bureau de la greffière, situé au 2, rue des Jardins, Québec, durant les heures de bureau.

Donné à Québec, le 6 novembre 2003.

L'assistant-greffier de la Ville René Dampousse, o.m.a.



APPEL D'OFFRES

Numéro de dossier : SP-1204

Projet : Acquisition d'une solution de lecteurs optiques à radio fréquences

Des soumissions pour l'acquisition d'une solution de lecteurs optiques à radio fréquences seront reçues au plus tard à 11 h (heure locale), le 21 novembre 2003 par la Société des alcools du Québec (SAQ). Pour ce projet, une séance d'information obligatoire pour les soumissionnaires est prévue le 13 novembre 2003.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes :

Siège social 905, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) - H2K 3V9

Centre de distribution de Montréal 7500, rue Tellier
Montréal (Québec) - H1N 3W2

Centre de distribution de Québec 2900, rue Einstein
Sainte-Foy (Québec) - G1X 4B3

Un versement non remboursable de cent cinquante dollars (150 \$) est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations étant des manufacturiers de lecteurs optiques, ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la SAQ et ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.

La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission, comme cautionnement de soumission, soit un chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec, soit une police de garantie souscrite par une compagnie d'assurance ou une institution bancaire autorisée à se porter caution au Québec, le tout valide pour la période stipulée au document d'appel d'offres. La valeur du cautionnement est de 200 000\$.

APPEL D'OFFRES

ACQUISITION DE DEUX (2) CAMIONS, CABINE SIMPLE, 4 X 2, CAISSE FOURGON, NEUFS, P.N.B.V. 8 600 KG - VQ-32539

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez MERX (1) (2)
Dépôt des soumissions : au plus tard le 25 novembre 2003 à 14h15, date et heure de l'ouverture publique (3).
Le 5 novembre. La greffière de la Ville, Josette Tessier, notaire, o.m.a.

ACQUISITION DE QUATRE (4) CAMIONS CHÂSSIS, 4 X 2, NEUFS, CABINE SIMPLE, P.N.B.V. 8 600 KG - VQ-32448

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez MERX (1) (2)
Dépôt des soumissions : au plus tard le 25 novembre 2003 à 14h15, date et heure de l'ouverture publique (3).
Le 5 novembre 2003. La greffière de la Ville, Josette Tessier, notaire, o.m.a.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

- MERX (<http://www.merx.com>) ou au 1-800-964-6379 ou CONSTRUCTO (<http://www.constructo.ca>) ou au 1-800-482-2432.
- L'obtention des documents est sujette à la tarification de ces organismes.
- Les soumissions seront reçues à l'Hôtel de Ville, 2, rue des Jardins, bureau 551, Québec, G1R 4S9.

Renseignements administratifs : Service des approvisionnements au (418) 641-6164.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

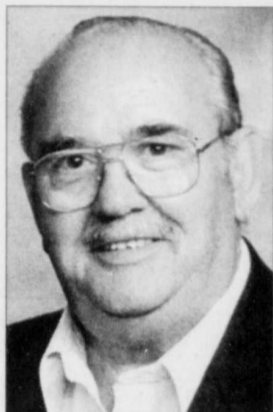
À moins d'indication contraire, ces appels d'offres sont assujettis à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (A.C.I.) et lorsque applicable à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et de l'Ontario (A.Q.O.).

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à ces appels d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Décès Avis

| INDEX DES AVIS DE DÉCÈS | |
|--|-------------|
| BEACHEMIN, Laurent Sainte-Foy | 7 nov. 2003 |
| BÉLANGER, Clément Saint-Jean-Port-Joli | 7 nov. 2003 |
| BOUCHARD, Thérèse Descombes Québec | 7 nov. 2003 |
| COUTURE, Rose-Hélène Chabot Saint-Pierre Ile d'Orléans | 8 nov. 2003 |
| GARANT, Soeur Juliette (Thérèse du Carmel) Sillery | 8 nov. 2003 |
| GODÈRE, Béatrice Loignon Thetford Mines | 7 nov. 2003 |
| LETELLIER, Marguerite Ottawa | 7 nov. 2003 |
| MARTINEAU, Roland Québec | 8 nov. 2003 |
| MORIN, Suzanne (Rhéaume) Saint-Lambert de Lauzon | 7 nov. 2003 |
| TARDIF, Paul-Émile Sainte-Foy | 6 nov. 2003 |
| AUTRES PERSONNES DÉCÉDÉES DANS LA RÉGION DE QUÉBEC AU COURS DES DERNIERS JOURS | |
| HÉBERT, Claude Les Saules | 6 nov. 2003 |
| PARADIS, Adrienne Gingras Saint-Augustin-de-Desmaures | 7 nov. 2003 |



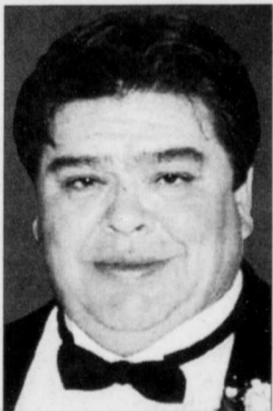
Laurent Beauchemin

Le 7 novembre 2003, à l'âge de 76 ans, est décédé à son domicile monsieur Laurent Beauchemin, époux de dame Liliane Létoir. Il était propriétaire de la Pâtisserie Lily enr. Une cérémonie aura lieu le mardi 11 novembre à midi à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Sainte-Foy
La famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Cécile (Roger Lapalme), Christiane (André Poliquin), Clément (Nicole Germain); ses petits-enfants: Frédéric, Hugues, Ève (Dave), David, Daniel, Sandra; son arrière-petit-fils (Thierry); ses sœurs: Gilberte (Jacques Proulx), Faby; son frère Jean; ses beaux-frères: Yvan Tremblay, Armand Julien ainsi que ses belles-sœurs: Rita Badaou, Marie Roberge, Jeannine Chagnon, Jeannette St-Onge, Simone Gignac, Gaétane Riverin (Roger), Yvette Carrier, neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Ste-Foy QC G1N 4R8
Pour renseignements: (418) 688-2411
Télécopieur: (418) 688-2414
Courriel: residencefuneraire@cfplateau.com



Clément Bélanger

«Tu as été un mari et un père exemplaire; t'avoir à nos côtés a été un privilège. Nous ne t'oublierons jamais.»

Montréal, le 7 novembre 2003 est décédé subitement, monsieur Clément Bélanger époux de dame Lisette St-Pierre.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa mère Clémence Giasson (feu Alfred Bélanger); ses enfants: Marie-Josée (Réal Blais), Gaétan, Isabelle (Francis Duval); ses petits-enfants: Rafaël, Lydia, Alex et Nathan Blais, Gabriel Duval; sa sœur, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: Jean-Paul (Lise St-Pierre), Gisèle (Henri Deschênes), Benoît, Jacques (Francine Noreau), Pierre (Suzie Pelletier); de la famille St-Pierre: Robert (Isabelle St-Pierre), Ulric (Fernande Jean), Marguerite (Rosaire St-Pierre), Madeleine Moreault (feu Henri), Louise (Paul-Aimé Caron), Germain (Mirelle Belzile), Lauréat (Odette Pelletier), Lise Lefebvre (feu Léon), Louise Couture (feu Guy), Florian (Françoise Moreault), son grand ami François Leclerc, ainsi que ses tantes, oncles, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Québec des maladies du cœur. Des formulaires seront disponibles au salon. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire

DE LA DURANTAYE & FILS

4, ch. du Roy Ouest, St-Jean-Port-Joli
mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 9h30. Le service religieux sera célébré le mercredi 12 novembre à 11h, en l'église de St-Jean-Port-Joli et de là au crématorium. Ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial.

Pour renseignements ou vos messages de sympathie: (418) 598-3093
Télécopieur: (418) 598-3293
Sans frais: 1-877-598-3093
Courriel: duran4e@globetrotter.net

**Nous compatissons
à votre deuil et
vous offrons nos
condoléances**

LE SOLEIL



Thérèse Descombes Bouchard

Tant que, dans vos pensées je serai, aussi longtemps je vivrai.

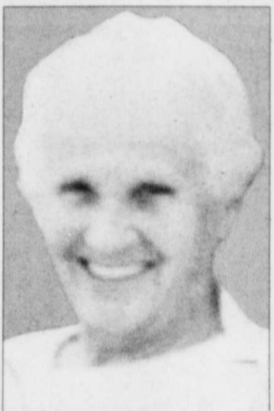
Québec, au CHA hôpital Enfant-Jésus, le 7 novembre 2003 à l'âge de 84 ans, est décédée entourée de tendresse et d'amour dame Thérèse Bouchard née Descombes, épouse de feu Jean-Marie Bouchard, fille de feu Narcisse Descombes et de feu Rose Delima Lacroix. Elle demeurait à Québec.

Elle laisse dans le deuil sa fille Lise Bouchard (Bruno Bissonnette), son fils Guy Bouchard (Francine Collin), ses frères Adélaïde Descombes et Roger Descombes (Rita Tessier), ses belles-sœurs Aline Côté (feu Antonio Descombes), Lucienne Tardif (feu Gabriel Descombes), Rita Romain (feu Gérard Descombes), Colette F. Pichette (feu Adrien Descombes), son beau-frère Benoît Villeneuve et sa fille Sylvie Villeneuve, son grand-oncle Louis-Joseph Laberge ainsi que ses grand-tantes Jeanne Laberge et Georgette Laberge, sa nièce Mariette et ses autres neveux et nièces et leurs enfants, de nombreux cousins et cousines et leurs enfants, plusieurs ami(e)s dont Marjolaine et ses compagnons du Manoir Sacré-Cœur. La famille recevra les condoléances au

COMPLEXE FUNÉRAIRE SYLVIO MARCEAU

Membre du Réseau Dignité
224, St-Vallier Ouest, Québec
le mercredi 12 novembre 2003 de 12h à 13h50. Le service religieux sera célébré le mercredi 12 novembre 2003 à 14h, en l'église Sacré-Coeur de Jésus (rue de Montmartre) et de là au cimetière St-Charles. Des sincères remerciements sont adressés à l'équipe de l'unité des soins coronariens de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. La famille de la défunte désire que vos témoignages de sympathie se traduisent par un don à la Fondation hôpital de l'Enfant-Jésus (1401, 18e Rue, Québec G1J 1Z4).

Pour renseignements: 522-5212
Télécopieur: 521-2187
ou courriel: quebec@sylviomarceau.com
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec



Rose-Hélène Chabot Couture

St-Pierre Ile d'Orléans, le 8 novembre 2003 à l'âge de 99 ans et 11 mois, est décédée dame Rose-Hélène Chabot, épouse de feu M. Adéodat Couture. Elle demeurait à St-Pierre Ile d'Orléans, autrefois de Ste-Pétronille Ile d'Orléans. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Le service sera chanté en présence du corps le mardi 11 novembre 2003 à 14h, en l'église Ste-Pétronille, Ile d'Orléans, rue de l'Église, à Ste-Pétronille Ile d'Orléans, où la famille recevra les condoléances 1 heure avant la cérémonie et de là au cimetière paroissial, sous la direction de la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ANSE

280, 8e Rue, Québec QC G1L 2N9
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Rita (feu Jean Therrien), Yolande (Raymond Kirouac), Yvette (feu Pierre Vézina), Claude (Pierrette Label), feu Roland (feu Jeannine Côté), Monique (Gérard Montas); ses sœurs: Lina (feu Léo Monette) et Germaine (Léopold Oigny); ses petits-enfants: Line Couture, Nancy et Ginette Poulin, Alain et Richard Vézina, Dany, Claude, Steve, Jamie, Mark, Linda, Suzy et Gwen Kirouac, Bernard, Pierre et Ginette Montas, Eric, Vincent, Nicolas et Sébastien Couture; ses nombreux arrière-petits-enfants, ainsi que de nombreux cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s. La famille remercie chaleureusement le personnel de la Villa Bonenfant de St-Pierre Ile d'Orléans pour les soins attentionnés prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation québécoise du cancer, 190, rue Dorchester, bur. 50, Québec G1K 5Y9.

Pour renseignements: (418) 525-6044
Télécopieur: (418) 525-6971
Courriel: Coopdel.anse@videotron.ca



Soeur Juliette (Thérèse du Carmel) Garant

au Pavillon St-Dominique, le 8 novembre 2003, à l'âge de 91 ans, est décédée soeur Juliette Garant, en religion soeur Thérèse du Carmel, Dominicaine de la Trinité, fille de feu Téléphore Garant et de feu Amanda Gagné. Elle était originaire de St-Pierre de Montmagny et elle demeurait au Pavillon Saint-Dominique, 1045, boul. René-Lévesque, Sillery.

La communauté religieuse et la famille recevront les condoléances au Couvent St-Joseph, lundi 10 novembre 2003, de 14h à 21h. Le service religieux aura lieu le mardi 11 novembre 2003, à 14h, en la chapelle du couvent, à l'arrière du Pavillon St-Dominique, et de là au cimetière de la communauté. Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, ses neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison

J. BOUCHARD ET FILS ENR.
1290, 1re Avenue, Québec
Pour renseignements: (418) 529-9221
Télécopieur: (418) 529-9506
Courriel: ic@lepinecloutier.com
Site Web: www.lepinecloutier.com
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec



Béatrice Loignon Godère

Au CHRA de Thetford Mines le 7 novembre 2003, est décédée à l'âge de 73 ans et 6 mois dame Béatrice Loignon, épouse de feu Marcel Godère. Elle demeurait à Thetford Mines. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

GAMACHE & NADEAU LTÉE
590, rue St-Alphonse Est, Thetford Mines
mercredi de 12h30 à 13h45. Le service religieux sera célébré le mercredi 12 novembre à 14h, en l'église St-Alphonse de Thetford Mines.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, son genre et sa belle-fille: Jean-Yves (Monica Eboether), Jocelyne (Claude Tanguay), Stéphane; ses petits-enfants: Marie-Pier, Andréanne, Allison, Jordan. Elle était également la sœur de Marguerite, Gabrielle, Jeannine (Laurent Giroard), Madeleine, Huguette (Claude Lamoureux), Denis (Laurentienne Gravel), Daniel (Jacqueline Routhier), feu Roland (feu Edith Fradette).

Pour renseignements: (418) 335-9169
Télécopieur: (418) 335-9699
Courriel: gamachenadeau@hotmail.com

Marguerite Letellier

Marguerite Letellier est décédée à Ottawa, le vendredi 7 novembre 2003 à l'âge de 81 ans. Elle était la fille de feu Ernest Letellier et de feu Laura Beaudry. Elle laisse sa sœur Lucienne Byrne et son frère Roger (Irene Boivin).

Elle est précédée de ses frères: Armand (Hélène Bournival), Jean-Marc (Carmen Lajoie) et Pierre (Mary Fowler). Elle laisse également plusieurs neveux et nièces. La famille recevra parents et amis à la

MAISON FUNÉRAIRE KELLY

1255, ch. Walkley, Ottawa
lundi de 19h à 21h. La messe des funérailles aura lieu le mardi 11 novembre 2003 à 11h, en l'église Ste-Geneviève d'Ottawa. Pour ceux qui le désirent, des dons à la Fondation de l'hôpital Royal Ottawa, 1145, av. Carling - CB3/3015, Ottawa ON K1Z 7K4 ou à la Société du Parkinson, 1053, av. Carling, Ottawa ON K1Y 4E9, seraient appréciés.

MAISONS FUNÉRAIRES KELLY

(613) 235-6712



Roland Martineau

1928 - 2003

l'hôpital Laval, le 8 novembre 2003, à l'âge de 75 ans et 5 mois, est décédé M. Roland Martineau, époux de dame Marie-Jeanne Levesque, fils de feu Joseph-Alfred Martineau et de feu Marie-Jeanne Lapointe. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ANSE

7335, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
lundi de 19h à 22h et mardi de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le mardi 11 novembre 2003 à 11h, en l'église St-Pie X, 1935, 25e Rue, à Québec.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: André (Solange Tremblay), Denis (France Mercier), Claude (Michèle Gagnon) et Lyne (Louis Tancred); ses petits-enfants: Philippe Martineau (Marie Gosselin), Christine et Geneviève Martineau, Frédéric et Dominic Martineau, David Tancred (Lynda Rousseau) et Alexandre Tancred; ses frères et sœurs: Marguerite (feu Roger Leclerc), Roger (feu Thérèse Morel), Yvette (Alfred McKay); son beau-frère et sa belle-sœur: Georges Levesque (Madeleine Blier), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux parents et amis. Sincères remerciements au personnel médical, infirmier et aux inhalothérapeutes de l'hôpital Laval et de l'hôpital St-François-d'Assise pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Laval, 2725, ch. Ste-Foy, Ste-Foy QC G1V 4G5, tél.: (418) 656-4638.

Pour renseignements: (418) 525-6044
Télécopieur: (418) 628-3504
Courriel: Coopdel.anse@videotron.ca



Suzanne (Rhéaume) Morin

1934 - 2003

Au CHUL, le 7 novembre 2003 à l'âge de 68 ans est décédée Mme Suzanne Rhéaume, épouse de M. Jean-Guy Morin. Elle était la fille de feu M. Laurendeau Rhéaume et de feu dame Carmelle Carrier. Elle demeurait à St-Lambert de Lauzon. Les funérailles auront lieu le mardi 11 novembre 2003 à 15h. Départ du salon funéraire du Centre Municipal de St-Lambert, 1147, rue du Pont, à 14h45 pour l'église de St-Lambert et l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux M. Jean-Guy Morin, ses enfants: Gilles Morin (Lynda Côté), Diane Morin, Denis Morin (Lucie Lehoullier), Hélène Morin; ses petits-enfants: Isabelle, Jocelyne, Jonathan Morin, Alexandre, Maxime, Catherine, William Morin, Mathieu, Jean-David Coulombe; ses frères et sœurs: feu Denise Rhéaume (feu Eddy Gobeil), Marc Rhéaume (Normande Gagnon), Rock Rhéaume (Rose Côté), Martine Rhéaume (Rosaire Maguire), Madeleine Rhéaume (Jean-Paul Blaney), Christiane Rhéaume (Claude Marcoux), Laurent Rhéaume (Claudette Rhéaume); ses belles-sœurs: Gilberte Morin (feu Albert Béland), Lucette Morin (feu Laval Lacasse), Lorraine Morin (Noël Poirier), Nicole Morin (Raymond Bussières); son beau-frère Raymond Morin (Claudette Gauvreau), (feu Gisèle Morin), (feu Reine-Andrée Morin), (feu Gaston Morin), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et ami(e)s. La direction des funérailles a été confiée au

CENTRE FUNÉRAIRE CLAUDE VALOIS

1223, rue du Pont, St-Lambert de Lauzon
Pour renseignements: (418) 889-8222



Paul-Émile Tardif

1926 - 2003

«En douceur, sans le moindre bruit, tu as pris ton envol. Ton départ laisse un vide immense dans nos cœurs mais ton souvenir y demeurera à jamais.»

l'hôpital Laval, le 6 novembre 2003, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Paul-Émile Tardif, époux de Denise Fecteau. Il demeurait à Ste-Foy. Il a été confié au

COMPLEXE FUNÉRAIRE DU PARC COMMEMORATIF LA SOUVENANCE

301, rang Ste-Anne, (coin rte de l'Aéroport) Quartier Laurentien, Sainte-Foy
Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Le service religieux sera célébré en présence des cendres le mercredi 12 novembre 2003 à 11h, en l'église St-Benoît Abbé (3420, Rochambau, Ste-Foy). La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie et de là au cimetière de Cap-Rouge.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Lucie et sa petite-fille Natacha Tardif. Il était le frère de feu Benoît Tardif (feu Liliane Perreault), feu Juliette Tardif (feu Donias Perreault) et feu Julien Tardif (Rita Grégoire), ses belles-sœurs Françoise Fecteau (feu Marc-Aurèle Lemieux), Berthe Fecteau (feu Roland Atkinson) ainsi que tous ses neveux et nièces, cousins et cousines, ami(e)s et ses collègues de travail de la Clinique Tardif. Un remerciement très chaleureux à tout le personnel soignant du troisième étage du pavillon Notre-Dame de l'hôpital Laval pour les bons soins reçus. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Laval (2725, chemin Ste-Foy, Ste-Foy QC G1V 4G5 tél.: (418) 656-4638).

Pour renseignements: 871-2372
Télécopieur: 871-6965
Courriel: lasouvenance@lepinecloutier.com
Site Web: www.lepinecloutier.com
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

**765
Monuments**

DU MANUFACTURIER
THERIALT & FILS
710, 1ère Ave, Québec, 524-1561

**Décès
Communiquez
avec votre
directeur de
funérailles qui
nous fera
parvenir vos
avis de décès**

LE SOLEIL

ÉCONOMIE Kaboul, un paradis pour spéculateurs immobiliers

KABOUL (AFP) — Polluée, saturée par le trafic automobile et encore à moitié en ruines, Kaboul n'en attire pas moins les convoitises des spéculateurs immobiliers, pour le plus grand profit de quelques privilégiés.

Alors que les réfugiés de retour au pays trouvent un abri dans les maisons détruites de la capitale, les prix flambent dans le quartier aisé de Wazir Akbar Khan, épargné par les obus de la guerre civile.

«Les loyers à Wazir Akbar Khan et dans le quartier voisin de Shar-i-Naw tournent entre 3000 et 25 000 dollars par mois pour des maisons qui se louaient entre 150 et 300 dollars sous les talibans», indique Mahmood, gestionnaire d'une agence immobilière.

Faites le plus souvent de dalles de béton superposées, ces maisons aux formes rectangulaires, sans aucun charme, construites à la soviétique dans les années 1970, se vendent entre 350 000 et un million de dollars, dans un pays où le revenu par habitant est un des plus bas du monde.

«La plupart des organisations internationales, agences onusiennes, diplomates, hommes d'affaires préfèrent Wazir, c'est une des raisons de cette inflation hors norme», explique un agent immobilier, Tawab Jan.

Ce quartier est relativement sûr par rapport au reste de Kaboul. De nombreux ministres et personnalités politiques vivent là sous protection policière. L'approvisionnement en eau et en électricité y est à peu près régulier. Autre raison de cette flambée des prix, beaucoup moins avouable: l'argent de la drogue. Dans un pays qui produit les trois quarts de l'opium mondial et où ce juteux trafic, selon l'ONU, génère 2,3 milliards de dollars par an, l'immobilier est un moyen aisé de blanchir l'argent sale.

Cette montée en flèche de l'immobilier n'est pas passée inaperçue. En septembre, des dizaines de familles pauvres ont été expulsées manu militari de leurs maisons de fortune, reconstruites à Shir Pur, sur un terrain du ministère de la Défense adjacent au quartier de Wazir Akbar Khan.

Cette expulsion a été publiquement critiquée par l'ONU et plusieurs organisations internationales, qui reprochent au gouvernement d'avoir détruit les petites maisons de boue séchée à coups de bulldozer, alors que leurs habitants se trouvaient encore à l'intérieur.

Chaque concession de Shir Pur, estimée entre 70 000 et 170 000 dollars, avait auparavant été distribuée aux ministres et personnalités influentes, notamment militaires, du gouvernement.

L'affaire a fait scandale, entraînant au passage le limogeage du chef de la police de Kaboul, et un haut responsable onusien, Miloon Kothari, a accusé les officiels afghans de tirer profit de leur position au sein du gouvernement pour s'approprier illégalement des biens immobiliers.

«En fait, tout Kaboul est concerné par la hausse des prix de l'immobilier. La moitié de la ville est en ruines, les réfugiés rentrent d'exil par milliers et ne trouvent pas où se loger», explique un autre agent immobilier, Anayatullah Yagdar.

Beaucoup de réfugiés ont trouvé à leur retour leur ancienne maison saisie par un «commandant» ou illégalement occupée par des inconnus, généralement toujours bien connectés avec des autorités.

La violation de propriété représente ainsi la moitié des plaintes reçues par la Commission indépendante afghane des droits de l'homme entre juin et septembre.

TECHNO HEBDO

CONFÉRENCE

Les échangeurs vapeur-liquide en mode calage — Patrick Lach (Gestion Lack inc.) Présenté par l'American Society of Plumbing Engineers — chapitre de Québec (ASPE) le 11 novembre, à 17h15, au Collège de Limoilou, Campus de Charlesbourg, 7600, 3^e Avenue Est, Charlesbourg. Infos: (418) 871-1363, Philippe Warren

La protection des renseignements personnels: enjeux critiques de la prestation électronique de services — Marc Landry (Régie des rentes du Québec) et Max Chassé (secrétariat du Conseil du trésor) Présenté par l'Association des professionnels de la vérification et du contrôle des systèmes d'information — section de Québec le 12 novembre, à 8h30, à l'hôtel Delta Québec, 690 René-Lévesque Est, Québec Infos: www.apvcsi-quebec.qc.ca

Vous pouvez nous transmettre les coordonnées de vos activités technologiques à Economie@lesoleil.com

PIERRE BEAUDOIN

De pilote de motoneige à pdg de Bombardier Aéronautique

MONTREAL (PC) — Celui qui était autrefois pilote de course sur motoneige est maintenant celui qui dirige Bombardier Aéronautique à travers ces temps tumultueux pour l'industrie. Pour Pierre Beaudoin, rien n'égale un bon défi.

Arrivé en poste quelques jours après les attentats terroristes du 11 septembre 2001, Pierre Beaudoin a dû faire face à des conflits avec les syndicats décollant de mises à pied massives et à une forte pression politique sur l'usage de fonds publics par la compagnie pour supporter ses ventes d'aéronefs.

« Il faut aimer les défis pour occuper un poste comme le mien », mentionne le président, âgé de 41 ans, qui est à la tête du troisième constructeur d'avions civils au monde.

En fait, voir Bombardier Aéronautique passer à travers sa crise actuelle est l'une des raisons pour lesquelles M. Beaudoin a résisté à l'appel de son père, le président de Bombardier, Laurent Beaudoin, de diriger la division des produits récréatifs de la compagnie.

Il y a eu un puissant choc lorsque le nouveau président et chef de la direction de Bombardier, Paul Tellier, a annoncé la vente de la division qui a mis la compagnie au monde, celle des motoneiges.

Lorsqu'un consortium mené par la famille Beaudoin a déposé une offre d'achat, en août dernier, plusieurs experts croyaient que Pierre Beaudoin était le choix logique pour occuper le poste de direction.

Par cette transaction, la famille Bombardier restera propriétaire de 35% de la nouvelle entreprise.

« J'ai considéré cette option avec sérieux car j'ai passé 16 ans de ma vie à la division des produits récréatifs et je connais très bien l'entreprise », a-t-il indiqué.

« Mais l'industrie aérospatiale m'intéresse beaucoup. Nous avons subi de durs coups, après les événements du 11 septembre 2001 et nous avons dû restructurer l'entreprise. J'aimerais bien participer à son retour en force. »

Pour l'instant, le plus imposant défi



Pierre Beaudoin

de Pierre Beaudoin est d'aider ses clients à financer leurs achats d'appareils régionaux de Bombardier.

Même si plusieurs compagnies se sont placées sous la protection de la loi sur les faillites, comme Air Canada, ou émergent tranquillement d'un plan de restructuration, elles veulent continuer à acheter des jets régionaux.

Toutefois, les institutions traditionnelles financières sont hésitantes à leur fournir les capitaux nécessaires.

C'est à ce moment qu'entre en scène Exportation et Développement Canada, qui finance environ un tiers des ventes d'appareils régionaux de Bombardier. Cette situation a cependant soulevé plusieurs critiques.

Le président et chef de la direction de Bombardier, Paul Tellier, a récemment déclaré que sa compagnie n'avait pas à s'excuser d'une telle pratique qui se fait couramment dans l'industrie.

Pierre Beaudoin ne peut se rappeler le moment exact où il a commencé à s'impliquer au sein de la compagnie fondée par son grand-père, J. Armand Bombardier.

Il sait cependant que ce sont les nouveaux défis qui font de lui un homme d'affaires si respecté dans l'industrie.

« Comme plusieurs, je ne voulais pas travailler dans une entreprise dirigée par mon père, mais voilà, les années ont passé et je suis toujours là. »

Matrix, sur le chemin le moins fréquenté

HÉLÈNE BARIL

La Presse

Le temps, c'est de l'argent, dit-on. Le soleil et le vent aussi, s'est dit Brian Wilkinson en 1985, quand il a voulu se lancer en affaires. C'est ainsi qu'est née Énergie Matrix, une entreprise de conception de systèmes de chauffage et d'éclairage alimentés par le soleil et le vent.

À l'époque, ce terrain était encore à peu près inexploré au Québec. « Ici, il n'y a aucune raison de ne pas voir des panneaux solaires sur chaque maison, comme c'est le cas en Norvège et ailleurs dans le monde », dit le président et seul actionnaire de la petite entreprise de l'arrondissement de Kirkland, dans l'ouest de l'île.

L'idée n'est pas de faire concurrence à Hydro-Québec, ni même de pouvoir s'en passer complètement, précise-t-il. Il s'agit plutôt d'utiliser la nature pour réduire la pression sur le réseau d'électricité et qui sait, éviter peut-être la construction de nouvelles centrales de production d'électricité.

Au moment où Hydro-Québec doit se tourner vers les centrales au gaz naturel plus polluantes pour satisfaire la demande en électricité, l'idée de départ de Matrix devient plus populaire, constate Brian Wilkinson.

À la demande de la Ville de Montréal, l'entreprise vient de concevoir le système d'alimentation en électricité de l'Éco-centre de Rivière-des-Prairies, qui utilise l'énergie éolienne et solaire. Le système lui-même, composé d'une éolienne et de panneaux solaires, n'a rien de révolutionnaire mais il est branché sur le réseau d'Hydro-Québec qui achète l'énergie produite quand elle ne sert pas à l'Éco-centre.

Une telle connexion au réseau principal de fourniture d'électricité est une première au Québec. Brian Wilkinson et sa petite équipe de cinq personnes espèrent que ce premier exemple encouragera les propriétaires de chalets, de bateaux et de véhicules récréatifs à penser aux sources d'énergie renouvelable pour combler leurs besoins.

Au Québec, comme le prix de l'électricité est relativement bas, l'énergie produite par le soleil et le vent est plus coûteuse. On parle d'un prix de revient de 20 cents le kilowatt-heure, comparativement à entre 6 et 7 cents le kilowatt-heure. Il n'est donc pas question de se passer d'Hydro-Québec, mais de produire de l'énergie dans des endroits non desservis par son réseau ou encore de s'assurer une certaine autonomie en cas de panne.

Si le soleil luit pour tout le monde, capturer l'énergie qu'il dispense exige un investissement préalable. Un système comparable à celui de l'Éco-centre de Rivière-des-Prairies produit 4 kilowatt-heures et suffit à l'éclairage et au fonctionnement des petits appareils électriques d'une maison moyenne. Il coûte environ 15 000 \$.

Pour Brian Wilkinson, il faut voir cette dépense comme un investissement, qui produit une rentabilité sous forme d'économies d'énergie. « Les économies sont comparables à celles qu'on attend en dépensant 15 000 \$ pour changer

les fenêtres de sa maison », dit ce diplômé en commerce de l'Université Concordia, qui a recruté son premier client en publiant une petite annonce dans un journal local.

Le rendement d'un investissement est une notion plus familière aux entreprises, qui comptent pour une bonne partie des clients de Matrix. Sur les murs extérieurs d'un entrepôt de Boucherville, l'entreprise a installé des panneaux Solarwall qui lui permettent des économies d'énergie de 2203,2 gigajoules par année (un gigajoule équivaut à 1 million de BTU). Traduites en dollars, ces économies atteignent 19 000 dollars par année et permettent de rentabiliser l'investissement requis de 30 000 dollars en une année et demie, a calculé Brian Wilkinson.

Lusine Canadair de l'arrondissement Saint-Laurent a installé le même revêtement, qui diminue considérablement sa facture de chauffage l'hiver et de climatisation l'été.

La Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) est une cliente de Matrix, qui a conçu pour elle des systèmes d'alimentation électrique pour des chalets et des refuges en régions isolées, comme le pavillon d'accueil du parc des Hautes-Gorges, dans Charlevoix. Même Hydro-Québec a recours aux services de Matrix pour des besoins particuliers de son réseau et de ses entreprises affiliées.

Ainsi, à la demande d'Hydro-Québec International, l'entreprise a exporté son savoir-faire au Pérou. Matrix a installé un système d'alimentation solaire pour les stations-relais de la ligne de transport d'électricité entre les villes de Mantaro et d'Arequipa.

Matrix ne fabrique ni les panneaux solaires, ni les éoliennes, ni les batteries qui composent le cœur de ses systèmes. L'expertise de Matrix est dans la résolution de problèmes, dit son président, et la conception de solutions sur mesure. La petite entreprise fabrique ainsi les composants qui relient les divers éléments d'un système d'alimentation, comme un convertisseur et un contrôleur pour panneaux solaires, pour répondre aux besoins particuliers de ses clients.

Pour la Ville de Rigaud, l'entreprise a trouvé une solution efficace et économique pour illuminer la croix de la montagne, à partir de l'énergie solaire. Un simple panneau solaire, qui coûte 700 \$, permettra au propriétaire d'un camp de chasse et pêche d'alimenter un congélateur pour conserver le poisson ou le gibier. « Vous venez me voir avec votre problème, et je trouve une solution », soutient Brian Wilkinson.

Les économies d'énergie sont à la portée de tout le monde, croit Matrix, qui distribue aussi de simples ampoules qui réduisent de 75% la facture d'éclairage d'une maison ordinaire.

Après presque 20 ans dans le secteur des énergies alternatives, le patron de Matrix a des projets d'expansion. Peut-être démembrer dans des locaux plus vastes, peut-être ouvrir des boutiques de vente au détail. Brian Wilkinson réfléchit encore.



SUBARU

Une offre irrésistible.

Levenement
Traction intégrale
SUBARU



FORESTER 2.5X
2004

La Traction Intégrale Subaru,
pour la sécurité de votre famille d'abord.

TRACTION INTÉGRALE SYMÉTRIQUE À PRISE CONSTANTE

- Moteur boxer 2,5 litres - 165 ch
- Transmission manuelle à 5 rapports
- Coussins gonflables frontaux et latéraux
- Climatiseur
- Stéréo AM/FM, bande météo/lecteur CD
- Et plus encore...

Informez-vous du
PLAN DE PROTECTION
SUBARU

LOUEZ À PARTIR DE
299\$*
PAR MOIS

PRIX
SPÉCIAL
TRACTION INTÉGRALE
À L'ACHAT
28 750\$**

POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT
À L'ACHAT
À PARTIR DE
2,8%



La Subaru Forester a reçu la meilleure note possible lors d'essais de collision frontale réalisés par l'IIHS (Institut des assureurs américains).

Lévis Subaru
4980, boul. de la Rive-Sud
Lévis
(418) 833-1960

Acadia Subaru
boul. de la Capitale
Sortie Pierre-Bertrand
Québec
(418) 681-6000

Option Subaru
2505, Henri-Bourassa
Québec
(418) 648-9518

Vachon Subaru
1093, boul. Vachon N
Sainte-Marie de Beauce
(418) 387-7510

SUBARU
GUIDÉE PAR UNE FORCE INTÉRIEURE™

* Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Comptant 4 200 \$ ou échange équivalent. 20 000 km par année, 8C du km excédentaire. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances, taxes sur les pneus neufs et autres taxes en sus. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location pour le modèle Forester 2.5X 2004 5 vitesses 4/10V est de 5 276,36 \$ taxes incluses. Offre valide jusqu'au 30 novembre, 2003. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation de crédit par « Compagnie de Service de Financement Automobile Primus Canada ». Pour plus d'information, visitez votre concessionnaire Subaru. ** Pour le prix spécial Traction Intégrale à l'achat, transport et préparation 1295 \$, taxes en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Offre valide jusqu'au 30 novembre, 2003.

www.subaru.ca